



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

Le neuf avril deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

### Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire  
 M. BRUNET André, M. BOUIREK Azzdine, M. DI-UBALDO Vittorio,  
 Adjoint au Maire.

M. CARRERA Yohann, M. CHMIELINSKI Jean, Mme CURTIUS Anick, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FERBUS Carine, M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier, M. PELLOUX Joël, Mme REIGNIER Sylvie, Mme SEPET Laura,  
 Conseillers Municipaux.

Le Conseil municipal a choisi Monsieur Azzdine BOUIREK comme secrétaire de séance.

### 2024-03-06 FINANCES LOCALES – Décisions budgétaires : Approbation du compte administratif 2023 : Budget annexe Forêts

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121.21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider la séance relative à l'approbation du compte administratif,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

**Monsieur le Maire** informe l'assemblée qu'il ne participera pas aux votes, laisse la présidence au premier Adjoint Monsieur André BRUNET, et quitte la salle.

**Délibérant** sur les comptes administratifs de l'exercice 2023 dressés par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Vu** le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable public,

**Monsieur André BRUNET**, Adjoint aux finances, présente le compte administratif du Budget Annexe Forêts,

Les résultats sont conformes au compte de gestion qui vient d'être approuvé et qui a été établi par le Trésorier.

**Le compte administratif du Budget Annexe Forêts est arrêté comme suit :**

Section de fonctionnement		
Dépenses		867.71 €
Recettes		0.00 €
<b>Résultat de fonctionnement 2023</b>	<b>Déficit</b>	<b>- 867.71 €</b>
Résultat reporté N-1	Excédent	8 968.39 €
<b>Total</b>	<b>Excédent</b>	<b>8 100.68 €</b>

Conseil Municipal n° 03  
**Délibération n° 2024-03-06**

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 074-217402346-20240409-DEL\_2024\_03\_06-BF



Section d'investissement		
Dépenses		0.00 €
Recettes		0.00 €
<b>Résultat d'investissement 2023</b>	<b>Excédent</b>	<b>0.00 €</b>
Résultat reporté N-1	Excédent	224.00 €
<b>Total</b>	<b>Excédent</b>	<b>224.00 €</b>

  

<b>Résultat cumulé exercice 2023</b>	<b>Excédent</b>	<b>8 324.68 €</b>
--------------------------------------	-----------------	-------------------

**Monsieur André BRUNET** demande au Conseil municipal d'approuver le compte administratif du Budget Annexe Forêts.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré,**

**- APPROUVE** le Compte administratif 2023 du Budget annexe Forêts.

- Nombre de votants : 13
- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstentions : 0

**Le Secrétaire de séance**  
**Azzdine BOUIREK**

**Pour extrait conforme,**  
**Le 10 avril 2024**



**Le Maire,**  
**Philippe PRUD'HOMME**